La région flamande a lancé un « Masterplan » pour renforcer ses 67 kilomètres de côte

Reportage

Ostende (Belgique)
Envoyé spécial

A Ostende, sur la grande plage de sable de la ville, on ne voit plus, même par grand vent, *« les chevaux de la mer qui foncent la tête la première et fracassent leur crinière devant le casino désert »*. Ici tout le monde a oublié Léo Ferré et la poésie qu'a toujours inspirée la mer du Nord a laissé la place à l'inquiétude. Aujourd'hui, Ostende est surtout un grand chantier multicolore où s'activent bulldozers, pelleteuses et navires de dragage : la région flamande a lancé son « Masterplan pour la sécurité » et, en plusieurs endroits des 67 kilomètres du littoral belge, de premiers travaux sont en cours pour réaménager plages, dunes, brise-lames et murs de protection.

L'érosion, les fortes pluies, la succession des tempêtes, ainsi que la menace d'une hausse du niveau de la mer sous l'influence du changement climatique, font craindre, à terme, pour la survie de cette partie essentielle de la très prospère Flandre. La configuration du littoral belge, qui suit une courbe entre les frontières française et néerlandaise, en fait une portion de territoire particulièrement fragile. Et la faible dimension de ce littoral est inversement proportionnelle à son importance pour la région flamande.

Zone touristique et lieu d'activités récréatives, il est aussi très densément peuplé. Industriel, il regroupe deux ports commerciaux (Ostende et Zeebruges), mais aussi quatre ports de plaisance (Nieuport, Blankenberge, Ostende et Zeebruges). Ainsi que quatre réserves naturelles, dont la plus célèbre est le Zwin, près de Knokke, la plus huppée des stations de ce qui est désormais devenu, par décret officiel, la Vlaams Kust : la Côte flamande, et non plus la Côte belge.

Selon les autorités régionales, un tiers environ du littoral est aujourd'hui mal protégé contre les inondations et contre une tempête identique, par exemple, à celle qui a sévi en 1953, la plus violente recensée en Belgique au XXe siècle. Une catastrophe comme il risque de s'en produire tous les deux cents ans, affirment les statisticiens.

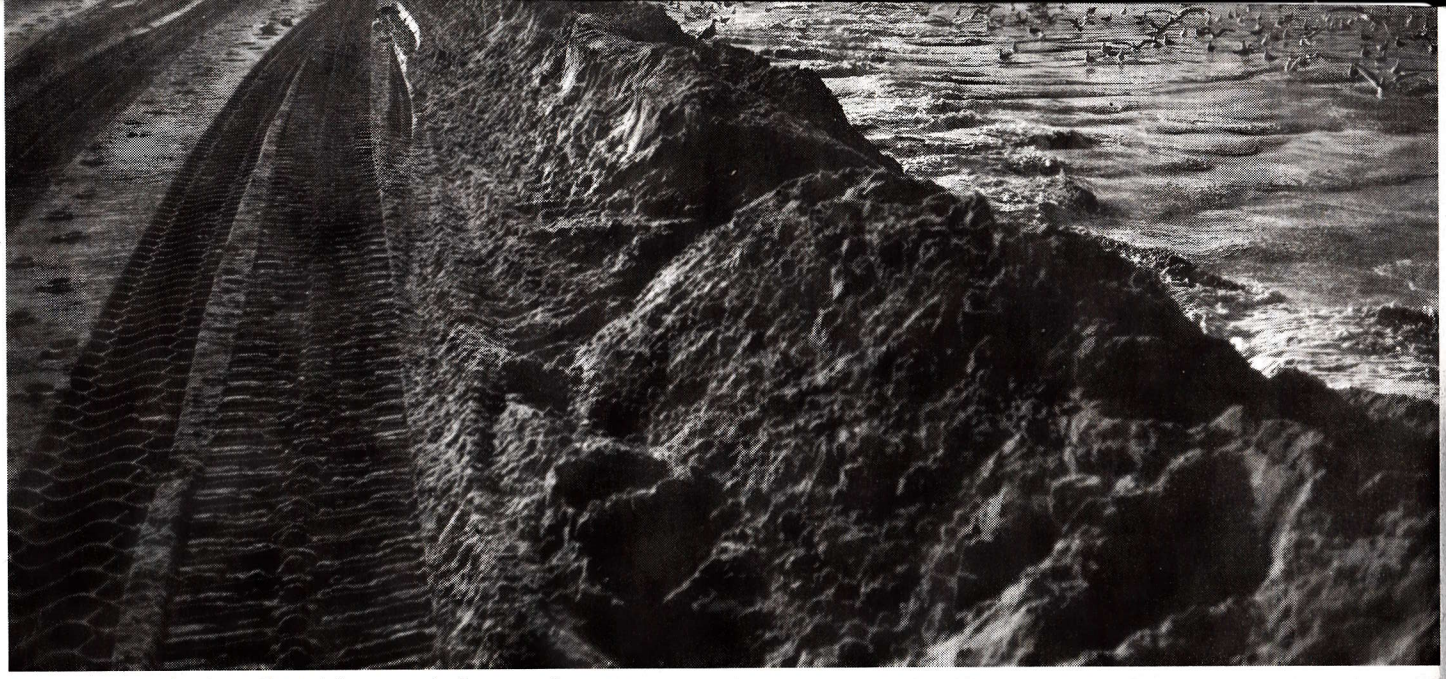

Les travaux sur la plage d'Ostende, au mois de novembre. BRAM GOOTS POUR « LE MONDE »

L'agence maritime et côtière flamande (MDK) a lancé une étude en prenant en compte la protection du littoral contre une tempête pouvant survenir tous les mille ans. Les autorités des Pays-Bas, elles, retiennent maintenant l'hypothèse extrême d'une tempête susceptible d'advenir tous les quatre mille ans pour les travaux de sécurisation du territoire néerlandais.

Résultat ? *« Un bilan humain potentiel de 250 victimes et des dégâts évalués à 2,1 milliards d'euros »*, explique Nathalie Balcaen, directeur-ingénieur du développement côtier. Les eaux auraient vite fait d'inonder la vingtaine de kilomètres de polders qui jouxtent la côte et pourraient remonter jusqu'à Bruges. L'autoroute qui conduit vers Ostende-Dunkerque serait, elle aussi, engloutie.

Le réchauffement climatique devrait entraîner, au rythme actuel des émissions de gaz à effet de serre, une hausse du niveau de la mer du Nord de 30 cm en 2050 et de 60 cm en 2100. Une menace directe pour les 16 millions d'habitants de divers pays qui vivent sur ses côtes. En Flandre, des experts évoquent le risque accru d'une méga tempête, avec une hausse de 8 mètres du niveau de l'eau et la probabilité de vagues de 5 mètres venant fracasser les digues.

Pour Philip Konings, spécialiste de la géomorphologie à l'université de Gand, *« une telle tempête se produira un jour »*. Elle détruirait, en l'état actuel, une partie de la côte. Les cités balnéaires de Blankenberge et Wenduine seraient directement menacées, les ports souffriraient particulièrement.

Les chantiers commencés – voire déjà achevés, comme à Coxyde – se dérouleront par phases. A l'heure actuelle, il s'agit, avec une certaine urgence, de protéger avant 2020 les maillons les plus faibles, de rehausser certaines plages, de protéger l'entrée des ports, de construire des murs de pierre destinés à briser les vagues, ou d'installer des panneaux amovibles pour protéger les nombreux appartements d'une côte très bétonnée.

> **Le réchauffement devrait entraîner une hausse du niveau de la mer du Nord de 30 cm en 2050 et 60 cm en 2100**

Une sorte de *« routine »*, dit en souriant Denis Seurynck, de la société de dragage DEME. Cette entreprise flamande est, avec ses 4 000 ouvriers, l'un des leaders mondiaux du secteur. Sa flotte est active aux quatre coins du monde, dans des régions infiniment plus hostiles que ce littoral belge où la seule vraie difficulté est d'arriver à contourner les nombreux bancs de sable pour acheminer les navires. Une fois en place, ils pompent les fonds pour renvoyer vers les plages le sable qui servira à les rehausser.

Le montant des travaux engagés est estimé à 300 millions d'euros. Un chiffre faible si on le compare à celui des Pays-Bas, qui dépensent annuellement 1 milliard d'euros pour la protection de leur littoral. Un groupe d'industriels flamands, regroupés dans le projet « Vlaamse Baaien », entend d'ailleurs aller beaucoup plus loin. Avec un plan global qu'ils chiffrent à 3 milliards d'euros, ils veulent non seulement sécuriser le territoire flamand, mais aussi développer une initiative durable, novatrice et susceptible de désengorger un territoire devenant trop étroit. Avec, à la clé, l'implantation de parcs éoliens, d'îles artificielles, voire d'un aéroport artificiel de fret. Ambitieux, mais le monde politique est resté, jusqu'ici, silencieux... ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Un banc de sable géant pour protéger le littoral néerlandais

Un gigantesque banc de sable de plus de 20 millions de mètres carrés, plus vaste que 200 terrains de football, a été créé au large des communes néerlandaises de Kijkduin et Ter Heijde (ouest du pays) pour protéger le littoral de la montée des eaux. Durant les quinze à vingt prochaines années, le sable, qui a été pompé à 10 km des côtes, devrait être balayé par le vent, les vagues et les courants, pour venir renforcer la zone littorale. Si l'expérience est concluante, elle sera reproduite sur d'autres sections côtières des Pays-Bas. Ce dispositif, préféré aux protections en pierre et en béton, est jugé plus durable et moins perturbateur pour l'environnement que le dépôt de grandes quantités de sable sur les dunes et sur les plages. Plus du quart du territoire néerlandais se situe sous le niveau de la mer. – *(AFP.)*